EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 22
SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, sur présentation d'un projet, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 15 600 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées

LES DIABLOTINS DE LA MARE
L'objet de l'association est :
- d'organiser des fêtes ou des spectacles au sein de l'école
- de favoriser et éventuellement financer des sorties éducatives, de divertissement et/ou sportives pour les enfants de l'école maternelle et élémentaire Georges Sand
- de participer au financement de projets scolaires à la demande des enseignants et après accord du bureau
- d'acquérir du matériel scolaire ou périscolaire
- de favoriser la lecture et le goût de la lecture auprès des enfants de l'école.

Budget annuel de l'association : 6 157 €
Subvention accordée en 2017 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE DIT AMICALE LAIQUE DE MERCOEUR
L'objet de l'association est de mettre à la disposition de tous les moyens de développer des activités éducatives, sociales et récréatives. Elle intervient sur le temps périscolaire

par la mise en place de huit ateliers et réalise tout au long de l'année un certain nombre de manifestations ouvertes à tous (cinéma, loto, kermesse, …)

Budget annuel de l'association : 7 182 €
Subvention accordée en 2017 : 1 300 €
Subvention sollicitée : 1 300 €
Subvention proposée : 1 300 €

JEUNESSE ET HORIZONS
L'objet de l'association est de proposer une offre de loisirs à une population qui ne pourrait pas en bénéficier dans le cadre familial.
Elle propose aux enfants, habitant le quartier de la Gauthière, des activités culturelles, de loisirs, sportives et éducatives les mercredis, vacances scolaires et au mois de juillet.

Budget annuel de l'association : 69 000 €
Subvention accordée en 2017 : 1 200 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : 1 200 €

LES IRREDUCTIBLES DE JULES VALLES
L'objet de l'association est de former, autour et dans le cadre de l'école Jules Vallès, des enfants à la responsabilité, au civisme, à l'autonomie par la pratique d'activités physiques, sportives et de pleine nature, ainsi qu'au fonctionnement démocratique dans le cadre d'activités socioculturelles. Elle contribue à l'éducation globale des enfants.

Budget annuel de l'association : 6 155 €
Subvention accordée en 2017 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

RAND'ORADOU
L'association a pour but l'organisation de randonnées pédestres modérées avec pour objectif l'observation de la nature et la découverte de l'environnement.
Elle organise par ailleurs pour ses adhérents de courts séjours de découvertes des régions voisines.

Budget annuel de l'association : 1 392 €
Subvention accordée en 2017 : 250 €
Subvention sollicitée : 250 €
Subvention proposée : 250 €

AMICALE LAÏQUE PAUL BERT
Cette association a pour but de former à la responsabilité, au civisme et à l'autonomie l'ensemble de ses adhérents par une offre d'activités de loisirs, de plein-air, culturelles ou scientifiques, dans le cadre d'un fonctionnement démocratique et le souci des valeurs laïques.

Budget annuel de l'association : 6 600 €
Subvention accordée en 2017 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée : 2 000 €

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DES COTES DE CLERMONT CHANTURGUE

L'objet de l'association est de défendre et protéger les sites des côtes de Clermont-Chanturgue et de promouvoir les patrimoines archéologiques et naturels qui s'y trouvent. Pour la mise en valeur du site, l'association travaille à la création et l'entretien de chemins communaux ainsi qu'à la réhabilitation de cabanes en pierres sèches, en collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels.

Budget annuel de l'association : 3 142 €
Subvention accordée en 2017 : 900 €
Subvention sollicitée : 900 €
Subvention proposée : 900 €

AMICALE LAÏQUE JEAN MOULIN

L'objet de l'association est l'animation d'activités sportives et culturelles dans le cadre scolaire et périscolaire pour enfants et adultes ainsi que l'organisation de diverses manifestations.

Budget annuel de l'association : 4 128 €
Subvention accordée en 2017 : 1 200 €
Subvention sollicitée : 1 200 €
Subvention proposée : 1 200 €

MONTFERRAND ACCUEIL ET LOISIRS

L'objet de l'association est de faire se rencontrer des personnes qui veulent s'initier à différentes activités de loisirs que sont le bricolage, la porcelaine ou la couture... . L'association organise par ailleurs des voyages à but culturel.

Budget annuel de l'association : 3 829 €
Subvention accordée en 2017 : 800 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée : 800 €

LA BOURREIO DEU BRAYEU

L'association a pour objet d'assurer la conservation, la propagation des chants, danses et coutumes d'Auvergne, dans un but éducatif, culturel et artistique.
Budget annuel de l'association : 2 895 €
Subvention accordée en 2017 : 500 €
Subvention sollicitée : 500 €
Subvention proposée : 500 €

AMICALE LAIQUE JULES FERRY BANSAC TRUDAINE FOYER LAIC DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE

Cette association d'éducation populaire se donne comme objectif de mettre à disposition de ses adhérents des activités éducatives et créatives contribuant à la formation aussi bien physique, civique, économique que sociale de tous.
Elle propose à quelque 400 enfants des ateliers hebdomadaires, tout au long de l'année : art plastique, théâtre, hip hop, gym, capoeira, conte, anglais, lutte…

Budget annuel de l'association : 42 283 €
Subvention accordée en 2017 : 1 500 €
Subvention sollicitée : 1 500 €
Subvention proposée : 1 500 €

COUVIGE DES DENTELLIÈRES
Cette association a pour objet de promouvoir la dentelle aux fuseaux et de regrouper les personnes s'intéressant à cet art dans des ateliers hebdomadaires tout au long de l'année.

Budget annuel de l'association: 1 299 €
Subvention accordée en 2017 : 150 €
Subvention sollicitée : 150 €
Subvention proposée: 150 €

AIDES AUX PROJETS UTILES AUX INTÉRÊTS DU CAMBODGE (APUI DU CAMBODGE)
L'objet premier de l'association est d'aider le peuple cambodgien à se reconstruire. Ses actions prioritaires portent sur l'éducation et les enfants défavorisés (apprendre à lire, à compter, à écrire pour accéder à un métier, droit fondamental pour chaque enfant cambodgien).

Au-delà de l'éducation l'association œuvre également dans les domaines de la santé et dans la sauvegarde de leur patrimoine culturel, notamment le maintien de la culture khmer en France par des actions de solidarité franco-cambodgiennes.

Budget annuel de l'association : 4 370 €
Subvention accordée en 2017 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

MOTO CLUB LES COPAINS D'ABORD
L'objet de l'association est de promouvoir la découverte de la région à travers l'activité moto et de participer à des œuvres humanitaires. Elle regroupe 80 adhérents pour des sorties touristiques et de loisirs.

Budget annuel de l'association : 1 113 €
Subvention accordée en 2017 : 200 €
Subvention sollicitée : 200 €
Subvention proposée : 200 €

ASSOCIATION DE LA CULTURE ET DES TRADITIONS ITALIENNES SOLE D'ITALIA/SOLEIL D'ITALIE
L'association a pour objet de multiplier et de développer les liens de sympathie entre ses membres et entre italiens et français de notre ville, d'étudier l'organisation de toutes les actions pouvant encourager la promotion des loisirs, des activités d'éducation et de culture populaire, ainsi que l'apprentissage et la pratique de la langue italienne et d'assurer, sous toutes ses formes, le développement de la culture italienne et des traditions italiennes dans notre ville.
Budget annuel de l'association : 15 100 €
Subvention accordée en 2017 : 800 €
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée : 800 €

AMICALE LAÏQUE DU GROUPE SCOLAIRE NESTOR PERRET

L'objet de l'association est de défendre les principes de la laïcité et organiser diverses manifestations en vue de financer les différentes activités ou ateliers pour les élèves du groupe scolaire.

Budget annuel de l'association :45 800 €
Subvention accordée en 2017 : 13 600 € (dont 12700€ contrat éducatif hors zus)
Subvention sollicitée : 900 €
Subvention proposée : 900 €

ZWIZZ ET COMPAGNIE
L'objet de l'association est de proposer la pratique théâtrale afin d'apporter un « mieux vivre » aux participants de 3 à 85 ans. À travers cette activité, ils pourront développer confiance et assurance, respect et écoute de l'autre.

Budget annuel de l'association : 14 528 €
Subvention accordée en 2017: 3657 € (dont 2857€ projet DEMOS)
Subvention sollicitée : 800 €
Subvention proposée : 800 €

LES ENFANTS DE L'AUVERGNE - GROUPE D'ARTS ET DE TRADITIONS POPULAIRES
L'association a pour objet de promouvoir la musique, les danses et les costumes traditionnels auvergnats. Composé de 52 membres dont 8 musiciens, l'ensemble traditionnel a effectué 26 animations sur l'année 2017 afin de perpétuer les chants, les danses et les arts traditionnels de l'Auvergne

Budget annuel de l'association : 21 400 €
Subvention accordée en 2017 : 500 €
Subvention sollicitée : 600 €
Subvention proposée : 600 €

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 avril 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY